

Bât

(Bât d'âne/Bât de dromadaire)

G. Barrere, M. Gast et J. Spruytte



Édition électronique

URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1301>
ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1991
Pagination : 1378-1383
ISBN : 2-85744-509-1
ISSN : 1015-7344

Référence électronique

G. Barrere, M. Gast et J. Spruytte, « Bât », in Gabriel Camps (dir.), *9 | Baal – Ben Yasla*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 9), 1991 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 02 février 2017. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1301>

Ce document a été généré automatiquement le 2 février 2017.

© Tous droits réservés

Bât

(Bât d'âne/Bât de dromadaire)

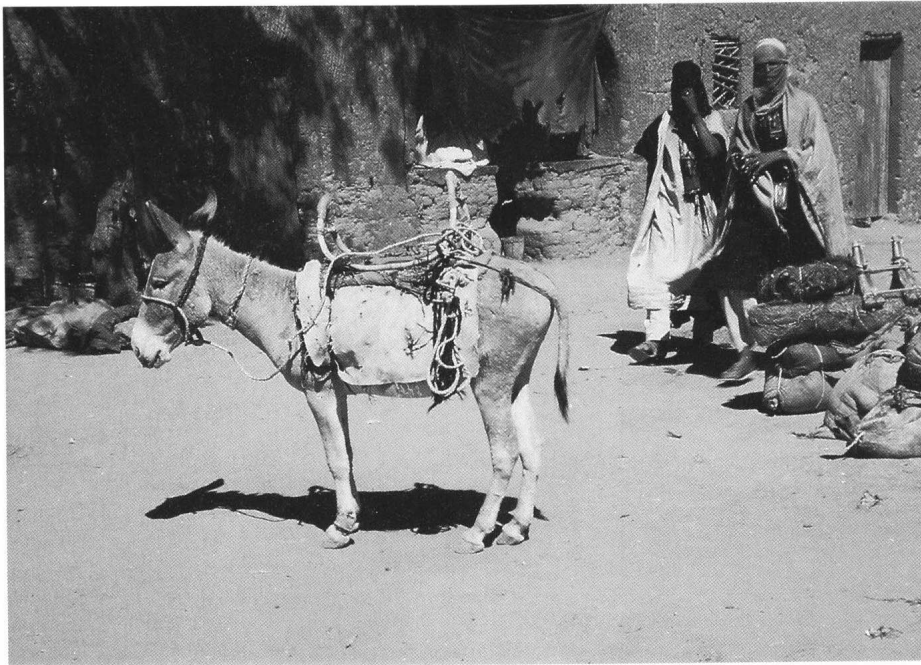
G. Barrere, M. Gast et J. Spruytte

Par G. Barrere

- 1 Ce bât comprend deux parties :
 1. l'armature formée de deux arceaux en bois.
 2. la matelassure constituée par trois coussinets.
- 2 Chaque coussinet comprend une épaisseur de fibre de palmier cousue dans une enveloppe en peau ou en tissu. On distingue deux coussinets latéraux (longs de 50 cm, larges de 15 cm) qui servent d'appui aux arceaux et un transversal (30 cm × 15 cm) qui protège le garrot de l'âne contre tout frottement.
- 3 Les arceaux sont en bois de sumac (*Rhus oxyacantha*) ou de laurier-rose quand ils sont fabriqués par les pasteurs, ou bien, s'ils sont confectionnés par les agriculteurs, en figuier. Mais quel que soit le bois employé, il faut les mettre en forme en passant au feu les branches vertes préalablement choisies pour leur longueur (90 cm) et le calibre de leur section (3 cm). La courbure, une fois obtenue, est conservée à l'aide d'une corde tendue entre les extrémités pendant toute la durée du séchage (une ou deux semaines). Dans le même temps de grosses pierres plaquent l'arceau au sol pour empêcher le bois de « travailler ».
- 4 Le montage de l'armature se réduit à l'assemblage des arceaux au moyen de gaines en peau de chameau non tannée. On assemble les arceaux de façon que seules leurs extrémités viennent en contact pour former des chevrons où s'ajustent les gaines. Celles-ci doivent être mouillées avant l'ajustage, afin qu'en séchant elles resserrent leur étroite autour des sommets de chevrons et en consolident l'assemblage qui d'autre part est renforcé par une ligature en cuir.

- 5 Le hanarchement comprend aussi une sangle en corde de poils de chèvre et une croupière à culeron. Il est complété par un petit tapis qu'on place toujours entre le dos de l'âne et la matelassure du bât.
- 6 Les charges sont accrochées aux chevrons du bât par l'intermédiaire des boucles dont sont pourvus tous les sacs traditionnellement conçus pour ce mode de transport. En l'absence de sacs spéciaux, on noue des boucles au cours du ficelage des ballots.

Bât d'âne à Tamanrasset (photo G. Camps).



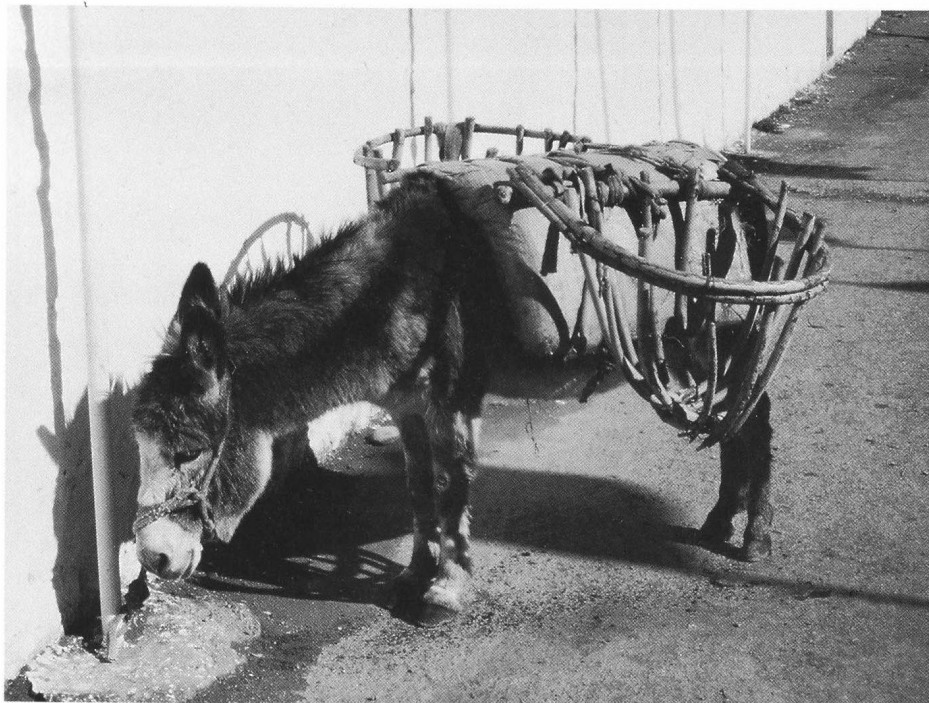
- 7 Les bâts sont, de nos jours encore, très utilisés par le transport des bagages sur les circuits touristiques de la Tefedest et du Tassili-des-Ajjers. Ils sont utilisés aussi par les femmes en voyage qui montent alors en amazone. Elles s'assoient entre les chevrons du bât en laissant pendre leurs jambes sur le flanc gauche de l'âne.
- 8 Un bât simplifié appelé *elbradayen* est employé pour le transport des terres d'amendement aux jardins. Il est réduit à la matelassure du bât ordinaire dépourvu d'arceaux.

Bât de dromadaire (M. Gast et J. Spruytte)

- 9 Le bât du dromadaire est un aménagement technique pour permettre le transport de matériaux sur la forme anguleuse du dos en présence de la bosse adipeuse et sensible placée sur le milieu de la colonne vertébrale de l'animal. Le Commandant Cauvet dans son livre célèbre sur le chameau (Paris, Baillièrre 1925) s'étend longuement sur les impératifs morphologiques du dromadaire qui conditionnent la conception du bât.
- 10 « Le Capitaine Voinot, dans son étude sur « l'artillerie à dos de chameau » a très bien défini les qualités que doit remplir ce harnais. « En raison de l'anatomie spéciale du chameau, il n'est pas possible de le harnacher avec un bât rigide et enveloppant... La forme du dos à l'emplacement du bât est des plus irrégulières. Les apophyses supérieures

des vertèbres sont très développées et forment sur le sommet du dos une arête, dont la partie antérieure est tranchante et le milieu noyé sous le tissu adipeux de la bosse. Au-dessous de cette arête, les côtes se détachent de la colonne vertébrale avec des inclinaisons diverses ; à hauteur de la bosse, elles sont arrondies en cercle de tonneau et leur partie supérieure se rapproche de l'horizontale. Un bât rigide ne pourrait donc s'appliquer convenablement sur un pareil dos, qu'à condition de tailler les arcades et les traverses à sa demande. Cela irait à la rigueur si la forme du dos était invariable, mais il n'en est pas ainsi. Lorsque le chameau a bu ou quand il est repu, son abdomen se dilate considérablement... Naturellement, les côtes suivent ce mouvement ; aussi le bât rigide qui empêche cette dilatation, est-il à rejeter d'une façon absolue...

Bât d'âne à Marnia (photo G. Camps).



- 11 La première qualité d'un bât de chameau est la souplesse. La seule partie qui puisse être rigide est celle qui emboîte la colonne vertébrale. Une petite carcasse est même nécessaire pour empêcher le fardeau de prendre directement appui sur le garrot. Cette carcasse doit avoir des arcades courtes, dont les pointes ne pèsent pas sur les côtes et s'il y a lieu des traverses cintrées épousant la courbure du corps à hauteur de la bosse ».
- 12 Le plus simple des bâtis indigènes consiste uniquement en un gros boudin rembourré faisant le tour de la bosse sans solution de continuité. Il est maintenu en place par des cordes qui l'attachent au corps de l'animal, l'une en avant, l'autre en arrière de la bosse. La première de ces attaches passe en arrière de la callosité sternale pour ne pas gêner le libre jeu de l'avant-bras, comme elle le ferait en passant en avant. L'autre passe en arrière de la forte saillie cutanée triangulaire formée par le fourreau chez le mâle, serrée en avant, elle peut occasionner des lésions des voies urinaires. Cette règle est générale avec tous les modèles de bât ou de selle.

- 13 Ce type de bât qui est le plus primitif, est encore parfois employé et on peut avoir avantage à l'utiliser dans certains cas ; on l'appelle en arabe algérien *hadedja*. (Il sert surtout pour monter les bergers ou les gens qui font des courses aux environs de la tente et qui ne possèdent pas de chameaux de selle. On le met aussi sous certains palanquins qui font corps avec la carcasse de leur bât.)
- 14 Mais il n'y a pas de tissu ni de rembourrage, si solides qu'ils soient, qui puissent résister à un frottement continu sur le garrot tranchant d'un chameau. Aussi, a-ton l'habitude de se servir d'un boudin sectionné par devant. On réunit ses deux extrémités libres par une arcade solide en bois ; elle les pince, en les fixant sur le garrot du chameau, tout en laissant l'épine dorsale libre de tout frottement. Comme une arcade isolée, à cheval sur le garrot, basculerait nécessairement et serait entraînée soit en avant, soit en arrière en portant sur la partie du dos qu'on veut au contraire protéger, on a été amené à l'étayer par une seconde arcade. Réunies par des traverses, ces deux arcades se prêtent un mutuel appui et forment un ensemble rigide.
- 15 Suivant que ces deux arcades sont rapprochées et réunies en avant de la bosse ou que l'une est seule en avant, tandis que l'autre est au contraire en arrière, on a deux sortes de bâts différents, l'un du type « Haouia » (arabe d'Algérie) l'autre du type « Haredj » (Alg).
- 16 Les figures que je donne de ces deux types de bât reproduisent des modèles algériens ; suivant les régions et les ressources que les habitants ont à leur disposition, ces bâts sont plus ou moins habilement construits et ils peuvent varier par quelques menus détails, mais le principe ne varie pas et ils peuvent être construits très solidement avec les matériaux les plus simples comme avec les plus perfectionnés et les plus luxueux.
- 17 Les indigènes du Djerid tunisien disent qu'un chameau introduit dans un jardin de palmiers, peut en ressortir complètement harnaché ; le licol, les entraves et les cordes d'amarrage sont faits avec le lif (bourre grossière qui sépare les feuilles de palmier) ; il en est de même du rembourrage sur lequel s'appuie l'armature solide du bât que l'on confectionne avec l'extrémité aplatie des branches de palmier (*ker-nef*) ; les chouaris (grands couffins servant au transport) peuvent être tissés avec les folioles des branches de palmier et celles-ci dépourvues de ces folioles fournissent le bâton nécessaire pour pousser l'animal » (Cauvet, *Le chameau*, pp. 556-558).
- 18 C'est donc deux types de bâts de dromadaire que l'on rencontre en Afrique du Nord et au Sahara. Sur le boudin de rembourrage ouvert sur le garrot et entourant la bosse, l'on ajoute soit une double armature de planchettes en V qui portent sur le garrot, soit une double armature de planchettes ou branches de palmiers bases des rachis ou *karnef* de part et d'autre de la bosse, reliées sur le côté par deux croisillons de branches assurant la rigidité de l'ensemble.

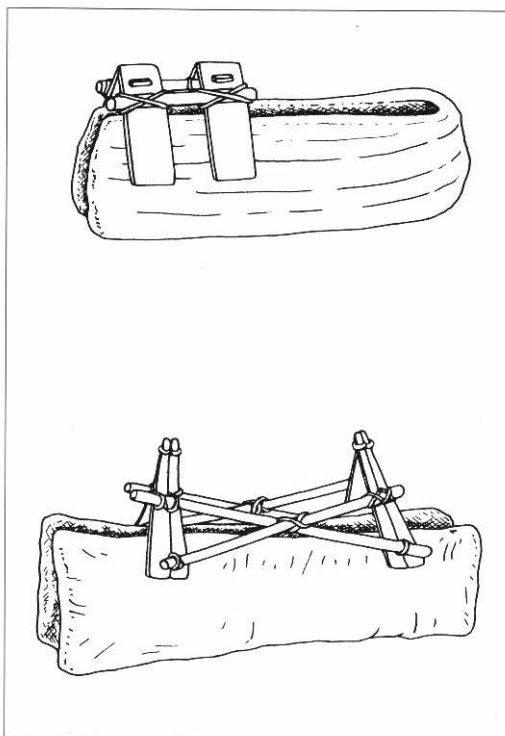
1. Bât à arcade double en avant de la bosse : hawiya (haouia), élaki/ilekan (t.) ou kteb (ar.)

- 19 Ce bât se compose d'une armature en bois (*élaki*) et d'une matelassure (*tihékâm*). Les deux pièces sont maintenues assemblées par de la cordelette en fibres végétales. L'armature est constituée de deux arçons reliés entre eux à leurs sommets par deux bandes d'environ 45 centimètres de long. Cette armature peut être fabriquée en nervures de palmes de dattiers de manière rudimentaire, ou être débitée à l'herminette dans des bois divers pour les modèles les plus élaborés.

- 20 La matelassure, d'une seule pièce, est en bourre de palmier (*asân* en touareg, *lif* en arabe) le plus souvent recouverte d'une toile ou d'étoffes usagées. Cette matelassure est repliée en son milieu ; sur l'animal ce repli repose sur les reins derrière la bosse, tandis que les deux extrémités dirigées vers l'avant entourant la base de la bosse recouvrent le haut des épaules, et supportent l'armature du bât qui occupe la même place qu'une selle en avant de la bosse. Le bât est maintenu sur le dromadaire par une corde en fibres de palmier faisant office de sangle (*ahaiif/ahayf*).
- 21 Pour les trajets en régions accidentées une longe-poitrail (*timugarha*), et une croupière (*timeššaḍ*), également en fibres, maintiennent le bât à sa place, principalement s'il s'agit d'un animal dont la bosse est inexistante. Ce bât très simple évite toute blessure aux animaux lorsqu'il est en bon état, mais son utilisation nécessite toujours une division du chargement en deux fardeaux de même poids qui sont liés l'un à l'autre par leurs sommets en deux points d'attaches séparés par la bosse, et qui s'équilibrent de chaque côté de l'animal. L'attache avant repose sur les bandes de l'armature et l'attache arrière vient s'appuyer sur la matelassure au niveau des reins. Dans le cas d'un chargement de faible poids, mais volumineux, le ballant pouvant en résulter pendant la marche peut-être supprimé, ou tout au moins atténué, par l'adjonction externe d'une longue corde de fibres entourant entièrement l'ensemble, dromadaire et chargement, à la manière d'un surfaix.

2. Bât à arcades en avant et en arrière de la bosse : ḥerej (*haredj*) en arabe, *txawit* (*tak-haouit*), *tebeyut* en touareg (voir Foucauld 1952 II : 61, et I : 41).

Les deux types de bâts de dromadaire.



- 22 Dans ce type de bât, les arcades portent de part et d'autre de la bosse, l'une sur le garrot, l'autre sur la croupe.
- 23 Elles sont reliées sur chacun des côtés par deux traverses croisées diagonalement, rendant solidaire l'ensemble des pièces en gardant la liberté des flancs de l'animal. « Parfois deux traverses supplémentaires les réunissent encore à la partie supérieure. L'épine dorsale et la bosse s'en trouvent mieux protégées, l'arrimage des charges et le serrage des cordes sont facilités » (Cauvet, *ibid.* : 558). Pour éviter le renversement des charges encombrantes, dans les passages difficiles, on assure le maintien de ce bât par une sangle enserrant le boudin et l'armature avant et qui passe derrière les membres antérieurs sous le ventre. Une deuxième sangle sur la croupe et à l'arrière du ventre peut assurer la totale adhérence de ce système.
- 24 Les Touaregs ont utilisé le principe de ce bât dans la selle de femme appelée *axawi* (*akhaoui*), mais où le boudin de matelassure est remplacée par quatre coussinets de cuir rembourré comme chez les Toubou.
-

BIBLIOGRAPHIE

CAUVET Cdt, *Le Chameau*, Paris, Baillères 1925, 784 p.

FOUCAULD P.Ch. de, *Dictionnaire Touareg-Français*, Paris, Imprimerie Nationale 1951-1952, 4 vol.

GAST M., *Collections Ethnographiques Touareg Ahaggar*, sous la direction de L. Balout, Paris, A.M.G., 1959, pl.XVII, XVIII.

MONOD Th., « Notes sur le harnachement méhariste », *Bull. de L'IFAN.*, B, 1-2, 1967, 49p, 57 fig.

VOINOT Lt, L'artillerie à dos de chameau, étude citée par Cauvet, sans référence.

INDEX

Mots-clés : Ethnographie, Nomadisme, Technologie